

# **Conseil Municipal COMPTE-RENDU**

## **Séance du LUNDI 2 OCTOBRE 2017 à 18h30**

**Sous la Présidence de M. Christian PEYRON, Maire.**

**Etaient présents :**

C. RAFINESQUE - B. SANCHEZ – C. ROS - F. BALBI - R. ROCHE – M.A. ALTIER- R. ROUX – A. DEPEYRE - G. MARCHAND - B. RIGGIO - JF. TRAMIER – N. GILLET – V. VICENTE - P. CHARLES – Y. CHETTOUH – A. GARCIA – F. BRUNA - S. BASTET - M. LOPEZ -

**Procurations :** J. BERNARD à N. GILLET - J. LEBEGUE à Cl. RAFINESQUE - Th. SABATIER à B. SANCHEZ - B. ROMANINI à R. ROCHE - C. COTTIN à G. MARCHAND - C. FAURE à F. BALBI -

**Absents Excusés :** E. GAMBARO -

### **1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

M. Patrice CHARLES se porte candidat et est élu à l'unanimité.

### **2/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Approbation unanime du procès-verbal du conseil municipal du 4 septembre 2017.

### **3/ CHOIX ET MISE EN ŒUVRE DU MODE DE GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour la Délégation du Service Public, dans le cadre du mode de gestion de l'exploitation du service assainissement de la Commune.

### **4/ APPEL A CANDIDATURE – PROJET AMENAGEMENT DU CENTRE ANCIEN**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à lancer un appel à candidature dans le cadre d'un marché à procédure adaptée restreinte pour l'aménagement paysager du nouvel espace public, dont le coût prévisionnel est fixé à 700 00 € HT et pour une surface d'aménagement de 1800 m<sup>2</sup> pour les travaux suivants :

- Maçonnerie – Génie civil : fontaine,
- Machinerie – Fontainerie,
- Espaces verts,
- Pavage – bétons – enrobés,
- Travaux d'eaux pluviales et éclairage public.

Le nombre maximal de candidat à présenter l'offre est fixé à 3. Les critères d'attribution retenus sont les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les capacités professionnelles.

## **5 / PERSONNEL – ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour recruter un agent contractuel, afin de faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité d'un adjoint technique à temps non complet.

## **6/ MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE A LA DEMISSION DE M. ÉRIC AVON**

*Rapporteur : Mr PEYRON*

Question à visée informative qui ne donne pas lieu à délibération.

## **7/ REMPLACEMENT DE M. ÉRIC AVON AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour autoriser Monsieur Manuel LOPEZ à remplacer Monsieur Éric AVON au sein des commissions municipales suivantes :

- Commission Travaux,
- Commission Voirie / EP.

## **8/ MOTION DE SOUTIEN « CONTRE LA SUPPRESSION DES EMPLOIS AIDÉS » AUX ECOLES –**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Approbation unanime de la motion de soutien visant le maintien des emplois aidés.

La séance est levée à 19h20,

**Fait à MONDRAGON, le 3 octobre 2017.**

**Le Maire,  
Christian PEYRON.**

**Le Secrétaire de séance,  
Patrice CHARLES.**

